

SAVE THE DATE

*Le cabinet Bornhauser a le plaisir de vous
convier à un petit-déjeuner conférence :*

**Prélèvements sociaux prélevés lors du
décès sur les contrats d'assurance-vie
en unités de compte :**

- **Une imposition contestable**
- **Une imposition déductible**

le 28 juin 2018

à partir de 8h30

Réponse souhaitée avant le 31 mai 2018

AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE
6-8 PLACE DE LA CONCORDE 75008 PARIS